

N° 45

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1974-1975

Annexe au procès-verbal de la séance du 17 octobre 1974.

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission des Lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel, du Règlement et d'Administration générale (1) sur le projet de loi constitutionnelle, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE AVEC MODIFICATIONS EN DEUXIÈME LECTURE, portant révision de l'article 61 de la Constitution,

Par M. Etienne DAILLY,
Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 18 octobre 1974 (compte rendu intégral de la séance du Sénat du 17 octobre 1974, page 1374, 1^{re} colonne).

(1) Cette commission est composée de : MM. Léon Jozeau-Marigné, *président* ; Marcel Champeix, Baudouin de Hauteclocque, Jean Sauvage, Jean Auburtin, *vice-présidents* ; Louis Namy, Jacques Pelletier, Louis Virapoullé, *secrétaires* ; Jean Bac, René Ballayer, Roger Boileau, Pierre Bouneau, Philippe de Bourgoing, Pierre Carous, Félix Ciccolini, Charles de Cultoli, Etienne Dailly, Jacques Eberhard, Yves Estève, Henri Fréville, Jean Geoffroy, François Giacobbi, Jean-Marie Girault, Paul Guillard, Léopold Heder, Pierre Jourdan, Fernand Lefort, Pierre Marilhac, André Mignot, Jean Nayrou, Marcel Nuninger, Guy Petit, Hubert Peyou, Paul Pillet, Pierre Schiélé, Edgar Tailhades, Jacques Thyraud, Fernand Verdeille.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (5^e législ.) : 1^{re} lecture, 1181, 1190 et in-8° 147.
2^e lecture, 1244, 1247 et in-8° 155.

Sénat : 1^{re} lecture, 24, 33 et in-8° 8 (1974-1975).
2^e lecture, 37 (1974-1975).

Conseil constitutionnel. — Constitution.

Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix, Paris (15^e).